

LA FEUILLE D'ORME



Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°14 hiver 2011

L'éditorial du maire

L'année 2012 débutera par un événement important, le recensement.

Toute la population des Ulmes sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012.

Je vous demande donc d'accueillir chaleureusement notre agent recenseur, M. Claude AUDEBRAND pendant cette période. Vous trouverez de plus amples renseignements page suivante.

Pendant le premier semestre j'effectuerai avec M Alain DAVASE le contrôle de conformité du raccordement des installations particulières au réseau d'assainissement collectif de la commune des habitations concernées par la 2^{ème} tranche ainsi que celles de la 1^{ère} qui n'avaient pas été ou que partiellement contrôlées.

Les personnes concernées seront jointes par téléphone pour les prises de rendez-vous, ces contrôles seront effectués essentiellement le samedi.

Profitez de l'actuel panorama de l'entrée des Ulmes coté Moulin Cassé car à partir du mois d'avril débiteront les travaux de l'échangeur de la 2X2 voies Doué-la-Fontaine/Saumur. Dans la continuité du nouveau tracé, actuellement interrompu au sud d'Igné, la nouvelle chaussée passera en tranchée jusqu'à l'échangeur du Moulin Cassé permettant l'accès aux Ulmes, à Courchamps et à Meigné. Ouverture prévue fin 2012.

Ces travaux routiers entraînant une modification des trajets des bus scolaires, ceux-ci sont obligés de passer par la VC n°2 (chemin de la Rousselière au lavoir de la Grande Fontaine), aussi j'ai pris un arrêté de circulation interdite dans le sens la Rousselière vers le Mousseau du 1^{er} décembre 2011 au 31 décembre 2012 sauf pour les engins agricoles.

Petits rappels: La déchèterie de Doué-la-Fontaine entièrement rénovée est rouverte depuis le 16 décembre aux mêmes horaires que précédemment. Le secrétariat de la mairie est fermé du 22 décembre au 02 janvier.

A toutes et à tous, votre maire et tout le Conseil vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Didier GUILLAUME

Dates à retenir

- Réveillon de la saint Sylvestre du Comité des Fêtes à la salle de la Maligny.
- Cérémonie des vœux communaux le vendredi 13 janvier 20H30 à la salle de la Maligny.
- Loto des écoles des parents d'élèves le samedi 28 janvier à la salle des Fêtes de Verrie.
- AG du Comité des Fêtes le vendredi 03 février 20H30 à la salle de la Maligny.
- Soirée « fouées » de Familles Rurales le samedi 4 février à la salle de la Maligny.
- Concours de belote du Comité des Fêtes le samedi 11 février à la salle de la Maligny.
- Soirée « fouées » du Comité des Fêtes le samedi 10 Mars à la salle de la Maligny.
- Randonnée pédestre et VTT des parents d'élèves le dimanche 11 Mars aux Ulmes.

Au sujet des associations communales

✓ FAMILLES RURALES

Le samedi 5 novembre dernier, à la salle de la Maligny, Jean Piépié, invité par l'association Familles Rurales des Ulmes et environs, a permis aux spectateurs de retrouver le sourire et même le rire pendant 2h30. Son spectacle, fait d'observations de notre vie quotidienne (les supermarchés, le loto, les sigles...) nous a fait revivre sur un mode décalé les petits travers souvent ridicules qui envahissent à notre insu notre existence dite moderne.

Regrettons cependant que la salle n'ait pas été aussi comble que l'année passée. Dommage pour les absents, dommage pour l'animation de la Commune.

Les réalisations effectuées cet automne

- ❖ Elargissement de la voie communale n°5 (route de la station d'épuration).

Annonce

- A louer au 2 bis rue des Tilleuls, maison 80m² T3. Au R.D.C.: cuisine/salle à manger, salle de bains et WC. A l'étage: salon et 2 chambres. Cour arborée, garage.
Libre au 1^{er} février – Loyer: 440 euros - Tél: 02.41.67.00.01

Le recensement, sur les Ulmes, c'est en 2012 "CHACUN DE NOUS COMPTE"

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société en vue d'adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

Les **communes de moins de 10000 habitants** font une collecte d'informations tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concernés**.

Monsieur Claude AUDEBRAND, qui a accepté la fonction d'agent recenseur pour les Ulmes, se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.



Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie au plus tard le 18 février 2012.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une **obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée**.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- **Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contactez la mairie au 02.41.67.00.40.**
- **Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr**
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Informations diverses

- **La directrice de l'école maternelle des "3 Ormes" rappelle qu'une préinscription des enfants nés en 2009 est en cours pour la rentrée de septembre 2012.**

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 ^{er} adjoint) de 16H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 ^{ème} adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Courriel: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr



2012: Nouveau service de collecte des déchets



Communauté de Communes de la Région de Doué la Fontaine

Service de collecte à compter du 1er janvier 2012

Les emballages recyclables

Pour être collectés, les emballages recyclables doivent être déposés **en vrac dans les bacs jaunes**, sur le domaine public, **la veille au soir du jour de collecte**. Les déchets ne doivent **pas être encartés** les uns dans les autres car une fois compactés par la benne, il devient impossible de les séparer pour les recycler.

Collecte tous les 15 jours

Seuls les déchets déposés dans les bacs seront collectés ; ainsi les cartons de déménagement, d'électroménager ... ne doivent pas être déposés à côté du bac mais apportés en déchèterie.

Le Papier

Les papiers doivent être déposés en vrac dans les caissettes de tri mises à disposition des habitants ou dans les bacs à couvercle bleu pour les professionnels, **la veille au soir du jour de collecte**.

Les **papiers broyés** peuvent être recyclés, ils doivent être déposés à la collecte dans des sacs transparents et fermés.

Collecte 1 fois par mois

Les ordures ménagères

Pour être collectées, les ordures ménagères doivent être mises en sacs déposés tels quels ou dans un contenant sur le domaine public, **la veille au soir du jour de collecte**.

Les ordures ménagères ne doivent pas contenir de déchets recyclables, encombrants ou dangereux.

Collecte chaque semaine

Les Emballages en verre

Collecte en apport volontaire



Le verre doit être déposé dans les conteneurs d'apport volontaire répartis sur les communes. Ces derniers sont en accès libre, il est cependant préférable de les utiliser entre 8h et 20h afin de limiter les nuisances sonores

Emplacements des conteneurs

Commune des Ulmes

- Parking du cimetière
- Entrée la station d'épuration

- Parking de la salle des fêtes du Mousseau
- Place Victor Malherbe (salon de coiffure)

Jours de collecte

Les Ulmes



Vendredi



Vendredi SP



4^e Vendredi du mois

SI : Semaine Impaire / SP : Semaine Paire



À partir du jour férié, les collectes de la semaine sont décalées d'une journée !



SARL LANGE-RENARD

FABRICATION ARTISANALE
personnalisée

SERRURERIE-METALLERIE
MÉCANO-SOUDURE

RÉPARATION MATÉRIEL AGRICOLE

Christophe LANGE Port: 06 08 86 01 91

POSE MENUISERIES PVC -BOIS - ALU

Denis RENARD Port: 06 71 63 70 87

DEVIS GRATUITS

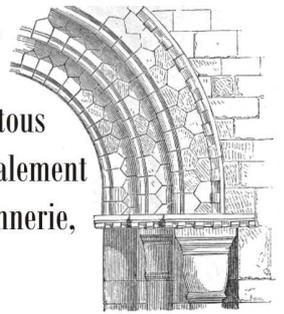
Les Charnières - 49700 LES ULMES

Tél. 02 41 38 09 72 - Fax: 02 41 38 19 06



Réalisation

Depuis deux générations (50 ans),
l'entreprise DESCHAMPS vous fait
profiter de son expérience pour tous
vos travaux neufs et anciens: ravalement
de façade, taille de pierre, maçonnerie,
cheminées **DEVIS GRATUIT**



Eric DESCHAMPS SARL

rue des perrières à la Rousselière

Atelier: 18, rue du Chevreneau àigné

Tel: 02 41 52 24 44 - Port: 06 08 05 09 73

Courriel: deschampsrenov@orange.fr

Site: www.tailledepierre-deschamps-49.com



Réalisation

ERIC FONTENEAU



VIDANGE TOUTES FOSSES

DEBOUCHAGE CANALISATION

CURAGE DE PUIITS PUISARDS

02 41 67 02 50

29 rue de l'ancien commerce

49700 Les ULMES



Auto-entreprise de Multiservices du sud saumurois vous propose ses services :

Petite Maçonnerie intérieure
et extérieure (spécialité bâti ancien)

Démolition, terrassement
(petite surface)

Entretien des espaces verts

Montage de meubles en kit

Bricolage divers...

Diplômé d'état en maçonnerie bâti ancien avec expériences.

Devis GRATUIT 07 86 14 75 68 (portable)

M. RIO Frédéric 9 rue du Prieuré 49700 LES ULMES